

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 90, rue de la Banque.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 francs six mois.
7 50 francs trois mois.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 23 février 1865.

BULLETIN.

Au Sénat et au Corps législatif, il y a eu mardi réunion dans les bureaux pour la nomination des commissaires de l'Adresse. Dans l'assemblée élective ont été nommés : pour le 4^e bureau M. le comte L. Lehon ; pour le 5^e M. Du Miral ; pour le 6^e, M. Alfred Le Roux, vice-président. Il est présumable que M. Alfred Le Roux sera nommé rapporteur. On a distribué aux membres des deux Chambres le projet de budget pour 1866. Il se résume dans les chiffres suivants : dépenses ordinaires, 1,700,755,015 fr. Ce chiffre présente, comparativement à l'exercice actuel une réduction prévisionnelle de 50,167,568. Les recettes sont évaluées pour 1866 à 1,702,366,837. Elles présentent sur les évaluations du budget de 1865 une diminution de 49,669,225 fr. Mais cette diminution n'est qu'apparente, attendu qu'elle s'applique aux recettes d'ordre indiquées comme produit de l'amortissement.

Les deux commissions de l'Adresse, au Sénat et au Corps législatif ouvriront leurs travaux incessamment. On pense que le rapporteur sera au Luxembourg M. Rouland, et au Palais-Bourbon, M. Granier de Cassagnac.

Le *Moniteur* annonce qu'une amélioration sensible s'est manifestée dans l'état de M. le duc de Morny.

Une dépêche de Madrid annonce que le projet d'impôt auquel on a donné le nom des 45 centimes espagnols, vient d'être retiré par le gouvernement. Il eut été sage au ministère italien de prendre une mesure analogue.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal de Berlin, dit qu'après les résolutions prises par la commission du budget, on ne peut plus espérer que la majorité soit réellement à la recherche de moyens qui lui permettent de sortir, par la voie

d'une entente avec le gouvernement, de la situation qui lui a été faite par la Chambre de 1862. Il est donc probable que le gouvernement sera obligé de continuer à administrer le pays sans budget. La *Gazette* ajoute que le gouvernement a le temps d'attendre vis-à-vis de l'opposition.

D'après une dépêche transmise à Saint-Petersbourg de la Russie asiatique, un soulèvement aurait éclaté le 13 janvier à Tchoutgorschak contre les Mandjous. La citadelle aurait été prise et incendiée, le commandant tué. Le consul russe aurait réussi à s'échapper avec la caisse et les archives du consulat.

J. REBOUX.

Voici le résumé du projet de loi pour la fixation des recettes et des dépenses ordinaires de 1866 :

La balance du budget, en écartant de la dépense comme de la recette tout ce qui concerne l'amortissement, se résume comme suit :

Recette	1,664,315,272 fr.
Dépense	1,873,073,439

Excédant 91,281,833

Sur cette somme, 1,611,822 fr. restent au budget ordinaire, dont le format l'excédant et le surplus, montant à la somme de 89,670,010 fr., ne devant pas être affectée à l'amortissement, est consacré tout entier à la dotation du budget extraordinaire.

Quant à ce dernier budget, ses ressources, qui avaient été fixées à 108,000,000 en 1864, à 119,330,011 fr. en 1865, s'élevaient, pour l'exercice 1866, à 144,878,910 fr.

Les dépenses extraordinaires étant de 144,318,800

L'excédant des ressources est de 560,110 fr.

Le gouvernement ayant pu cette année présenter à la fois au Corps législatif les projets de loi relatifs au budget ordinaire et au budget extraordinaire qui forme le complément des lois de finances, la Chambre pourra étudier d'une manière complète l'ensemble des prévisions de recette et de dépense inscrites dans les deux projets de loi, qui, bien que distincts,

ont, entre eux, une solidarité véritable. (Patrie.)

Le *Moniteur de l'Algérie* publie les nouvelles du Sud qui suivent :

Le colonel Séroka, commandant la subdivision de Batna, avait organisé à El-Hadjira des contingents indigènes, cavaliers et fantassins, pour tenter un coup de main sur les Chambâa au sud d'Ouargla. L'opération a eu un plein succès. Ce goum et ces fantassins ont rasé les Chambâa et une partie des Mkhadmâ. Ils leur ont enlevé un grand nombre de chameaux et de tentes avec tout ce qu'elles contenaient.

Ils revenaient à El-Hadjira lorsque, le 10 février, à hauteur d'Haci-Bjarouba, à douze lieues au sud d'Ouargla, ils ont rencontré Si Lala et Ben Naccar ben Chouhra, l'ancien chef des Larbaa, avec des contingents des Chambâa et des Mkhadmâ. Ils les ont culbutés, en leur faisant éprouver des pertes sérieuses en tués et blessés. Nos gens n'ont eu qu'un des leurs tués et onze blessés.

Le coup de main fait le plus grand honneur à Si Tahib ben Harzallah, caïd des Ouled Zekri, à Si El-Mhoub ben Chemouf, caïd des Beni bou Sijoun et à Ismail, parent du caïd de Tadjourat, et chef des Khiélas de ce poste.

On écrit de Vilna :

« Un fait inouï vient de passer ici, il y a huit jours à peine. Un honorable commerçant de la ville fut enlevé une nuit de son domicile et envoyé à St. Petersburg sur l'ordre de Mourawieff. Ce malheureux devait être ensuite dirigé de la capitale de Russie vers l'intérieur de la Sibirie. A Saint-Petersbourg, on lui permit de demander aide et protection auprès du gouverneur de cette ville, M. Souwaroff. Ce dernier connaissait l'honorable commerçant depuis plusieurs années; aussi fut-il fort étonné de lui trouver au nombre des proscriptions. Il se rendit immédiatement auprès de l'Empereur et lui demanda l'élargissement du prisonnier. L'Empereur fit remarquer au général Souwaroff que cette mesure serait contraire aux intérêts du gouvernement; car Mourawieff menaçait d'envoyer sa démission si on mettait son prisonnier en liberté. « Eh bien, moi je la

donne immédiatement ma démission, » s'écria le gouverneur de St. Petersburg. L'Empereur voulut calmer le général; mais ce fut inutile, et comme d'ailleurs il préférait Mourawieff à Souwaroff, il laissa partir ce dernier. Le gouverneur de Vilna ayant appris qu'un général russe s'était permis de protéger une de ses victimes, a donné l'ordre, en dernier lieu, d'envoyer le malheureux commerçant dans les usines de la Sibirie, peine mille fois plus atroce que la déportation pure et simple.

Un décret impérial, en date du 1^{er} février, porte que l'Exposition universelle des produits de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts est placée sous la direction et la surveillance d'une commission qui sera présidée par Mgr le prince Napoléon.

Sont nommés membres de cette commission :

- S. Exc. le ministre d'Etat.
- S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.
- S. Exc. le ministre de la Maison de l'Empereur et des beaux arts.
- MM. Barbier, conseiller d'Etat, directeur général des douanes et des contributions indirectes.
- S. Exc. M. Baroche, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes.
- Elie de Beaumont, sénateur, membre de l'Institut.
- Buitell, préfet de police.
- Michel Chevalier, sénateur, membre de l'Institut.
- R. Cobden, membre de la Chambre des communes en Angleterre.
- Lord Cowley, ambassadeur de Sa Majesté britannique, à Paris.
- Denière, ancien président du tribunal de commerce, secrétaire de la Chambre de commerce, membre du Conseil municipal de Paris.
- Demon du Pin, administrateur des Messageries impériales.
- Devincq, ancien député, ancien président du tribunal de commerce, membre du Conseil municipal de Paris.
- Jean Dolfus, manufacturier.
- Arles Dufour, membre de la Chambre de commerce de Lyon.
- Dumas, sénateur, président du Conseil municipal de Paris.
- Dapuy de Lôme, conseiller d'Etat, directeur des constructions navales.
- Favé, colonel d'artillerie, aide de camp de l'Empereur.

- Le général Fleury, aide de camp de l'Empereur, directeur général des Haras.
- S. Exc. M. Fould, ministre des finances.
- Fremy, gouverneur du Crédit foncier.
- Garnier, négociant en métaux, membre du Conseil municipal de Paris.
- Lord Granville, président du conseil de la reine d'Angleterre.
- Baron Haussmann, sénateur, préfet de la Seine.
- Herbet, conseiller d'Etat, directeur des consulats et affaires commerciales.
- Ingres, membre de l'Institut.
- La Roncière le Noury, contre-amiral, directeur au ministère de la marine.
- Marquis de Lavalette, sénateur.
- Lebaudy, raffineur, membre du Conseil municipal de Paris.
- Lesuel, membre de l'Institut.
- Le Play, conseiller d'Etat.
- S. Exc. le duc de Morny, président du Corps législatif.
- S. Exc. M. Magné, membre du Conseil privé.
- Onfroy, ancien manufacturier, membre du Conseil municipal de Paris.
- Ozenne, conseiller d'Etat, directeur du commerce extérieur.
- Le président de la Chambre de commerce de Paris.
- Schneider, vice-président du Corps législatif.
- Thouvenel, sénateur.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 11 février soir. (Par le *Pavlovian*.)

Les rapports officiels de MM. Lincoln et Davis sur la conférence du fort Monroë constatent que M. Lincoln a demandé la mission pure et simple du Sud à l'Union. Un grand meeting a eu lieu à Richmond. On y a rejeté avec indignation les conditions de M. Lincoln et on y a adopté des résolutions en faveur de la continuation de la guerre. Un combat a eu lieu lundi sur la gauche de Grant. Le *Times* assure qu'une forte division de la cavalerie de Thomas s'avance sur Montgomery, Selma et Mobile

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 24 FEVRIER 1865.

N° 21

RAYMOND D'ARMENTIÈRES.

PAR

La vicomtesse DE LERCHY.

(Suite)

CHAPITRE XIV.

Vers le milieu d'avril, M. Erneville donna un dîner plus somptueux que tous les précédents. Ce devait être le dernier avant le mariage de sa fille, et la clôture des plaisirs de tout genre auxquels il conviait depuis plusieurs mois l'élite de la société. Aussi y déploya-t-il un luxe fou et des raffinements incroyables. Vêtue de

soie rose et ruisselante de perles, Clotilde, qui lisait l'admiration dans tous les regards, avait sur les lèvres un sourire triomphant, et dans les yeux des éclairs de joie superbe. Elle avait lieu de se féliciter, en effet, car au nombre des convives, on remarquait plusieurs dames de la haute noblesse. A mesure que l'époque du mariage approchait et qu'on s'accoutumait à l'idée de voir le duc d'Armentières épouser Mile Erneville, l'hostilité du faubourg Saint-Germain devenait moins tranchée. On savait maintenant que la duchesse douairière verrait sa belle-fille. Pourquoi se montrer plus rigoureux qu'elle? On s'était donc mis, d'un commun accord, à reconnaître à Clotilde une éducation parfaite, une distinction et une bonne grâce naturelles dignes d'une autre naissance. On la proclamait à la hauteur de son rang futur, et voilà comment ces dames, feignant d'oublier où était parti le capitaliste, honoraient son dîner de leur présence.

Nous y retrouvons entre autres la comtesse de Clamenge et sa fille, que nous avons entrevues à Mont-Dore. Elles sont toujours les mêmes, toujours mesquinement et prétentieusement affables, toujours aigre-douces et jalouses de Clotilde. Mile Diane est assise auprès d'un gentilhomme campagnard, son fiancé, qui n'a ni jeunesse, ni esprit, ni manières, mais qui est, dit-on, de fort bonne noblesse et ne manque pas d'une certaine fortune. La perspective de se marier bientôt lui donne de l'aplomb, et elle décroche trait sur trait contre cette bourgeoisie qui enlève aux demoiselles du grand monde une conquête bien autrement enviable que celle dont est réduite à se contenter la fière, mais peu séduisante Diane.

A l'autre bout de la table, celui où se trouvaient Clotilde et Raymond, on parle de la guerre qui vient d'éclater entre l'Autriche et l'Italie. Quelqu'un félicite le duc de ne point faire partie des troupes auxiliaires que la France envoie au Piémont. Il devient rêveur, Clotilde s'en aperçoit et lui dit un peu pique :

« Vous avez plutôt l'air d'en être fâché que de vous en rejouir !

— Vous n'y pensez pas, Clotilde ! A la veille de notre mariage !

— Avouez que, sans cette circonstance, vous auriez fait comme cet officier dont vous me parlez hier : vous auriez demandé à partir. Or, j'ai bien vu que vous regrettiez de n'être pas libre.

— Clotilde !

— Eh bien, quoi ? Clotilde ? Vous ne dites pas non ; vous n'avez pas, car ce serait mentir, reprit-elle, cachant sa déception sous un ton léger. Oh ! je vous connais : vous êtes militaire avant d'être amant ; aujourd'hui du moins, car il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a six mois... mais, en amour, six mois, c'est un siècle. Il n'en faut pas tant pour user les passions les plus fortes.

— Jugez-vous d'après votre cœur ? demanda-t-il, attristé au fond, mais s'efforçant de plaisanter comme elle.

— Je m'en garderais bien : je ne parle que des hommes, et il ne faut pas les juger d'après nous autres femmes.

Raymond allait riposter. Sans lui en laisser le temps, elle se tourna vers son second voisin. Le duc n'avait pas le droit de s'en plaindre ; le devoir de Clotilde, comme

maîtresse de maison, était de s'occuper de tous. Mais il vit bien qu'elle était mécontente et qu'elle aurait voulu l'entendre protester d'un amour exclusif, assez puissant pour étouffer la voix de toute autre passion, même légitime et noble. Et pour tant, elle, elle était si abilitieuse et ne s'en cachait guère !

Di reste, ils oublièrent ou parurent oublier vite l'un et l'autre de ces paroles échangées à demi-voix et que personne n'avait entendues. Le dîner s'achève gaiement, puis on passa, pour prendre le café, dans un salon aux murs ornés de glaces et de tableaux, aux meubles de citronnier garnis de tapis. On était là, debout, par petites groupes, les uns causant, les autres admirant des toiles dues au pinceau des premiers artistes contemporains, Clotilde allant de l'un à l'autre, aimable avec chacun, prodigue surtout d'attentions et de mots gracieux envers deux vieilles marquises, et M. Erneville tenant le de dans une conversation qui roulait sur la Bourse et la situation financière. Tout à coup l'une des pries s'éleva bruyamment et livra passage à une personne qui l'apparition fut un véritable coup de théâtre.

C'était une femme du peuple, mais dont mise soignée, confortable et presque coquette dans son genre, annonçait une certaine aisance. Grande, robuste, dans la force de l'âge, elle avait sur la figure une expression de franchise et d'énergie tempérée par un air d'extrême bonté. Elle portait des deux mains une élégante corbeille où les fruits du midi se mêlaient aux violettes et aux jacinthes et d'où s'exhalait un parfum suave.

Ne vous semble-t-il pas l'avoir déjà vue ?

En effet, nous vous l'avons montrée un jour arrêtée sous les fenêtres de l'hôtel Erneville. C'est cette même orangère dont les conférences avec Alexis Maugin avaient frappé le duc, dont la vue troublait Clotilde et la faisait pâlir.

Aujourd'hui encore, à l'entrée de cette femme, Mile Erneville devint blanche comme le rideau de mousseline dans les plus d'quel sa tête semble vouloir se casser. La marchande d'oranges va droit à elle, dépose son joli fardeau sur un guéridon de marbre, puis présente à la riche héritière un criou, en lui disant d'une voix affectueuse, mais un peu criarde :

« Je t'apporte mon cadeau de noces, chère petite. Dame ! c'est pas grand-chose, pour toi, qui roule sur l'or. T'en auras reçu de bien plus beaux. Mais je veux que t'aies un petit souvenir de ta tante Victorine, et je parle que pas un de tes riches, mais ne prie d'aussi bon cœur que moi, pour que tu sois heureuse en ménage. Ou est-ce ton prétendu ? Est-ce ce grand monsieur qui va à la mine si sévère ? Bah ! la mine ne veut rien dire, pourvu qu'il t'aime bien... Seigneur Dieu, ma fille, tu est plus belle et mieux habillée qu'une reine ! On n'ose quasi pas te toucher, de peur de chiffonner ta belle robe. C'est égal, n'y a pas à dire, faut que je l'embrasse. »

Elle lui jeta les deux bras autour du cou et lui appliqua sur les joues de gros baisers retentissants. Les invités, stupéfaits d'abord, échangeaient maintenant des regards moqueurs. Quelques dames prenaient des airs choqués et mettaient avec affectation le plus de distance possible entre elles et l'orangère. D'autres se rap-